



8003 - Maintien du professionnalisme à la norme NF C 18-510 ou UTE C 18-510-1 - Electriciens

Fiche mise à jour le 07/04/2023



Site AFPPENN	800 €
Site Client	3 750 €



Objectifs : A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de mesurer leurs écarts dans l'appréciation du risque électrique lors du contrôle des savoirs et des savoirs faire en intégrant les nouvelles prescriptions de la norme NFC 18-510/UTE C 18-510-1.

Les stagiaires devront, notamment, être capables de mettre en œuvre, dans l'exercice de leur métier, les principes fondamentaux de Prévention :

- Protection contre le risque électrique,
- Démarche globale d'analyse des risques, en fonction des environnements électriques et généraux, DSD (détection des situations dangereuses),
- Mise en œuvre et utilisation des équipements de travail et de protection individuelle.



Apports théoriques : Les principaux documents réglementaires utilisés. Rappel des définitions relatives aux personnes, aux ouvrages, aux domaines de tension. Les types d'habilitations, par rapport aux opérations à effectuer et aux responsabilités de chacun. Les distances de sécurité, les conditions d'intervention et d'accès dans les différentes zones d'environnement électrique. Les principes d'une consignation haute tension – basse tension. Nouvelles prescriptions, nouvelles terminologies de la norme NFC 18-510/UTE C 18-510-1.



3 jour(s) , 21 heures



Apports pratiques : Mises en situations pratiques, concrètes selon les métiers et habilitations des stagiaires.

- Rôles des différents acteurs (Hiérarchique, CEX, CCO,
- Préparation d'intervention, préparation de chantier (NIP, FCMO, Accès aux ouvrages et installations)
- Intégration de l'analyse des risques et de la démarche détection des situations dangereuses (DSD)
- Opérations dans l'environnement électrique
- Consignations BT et/ou HTA (utilisation des appareils de contrôle de continuité et pré-identification (FC 2310 FAMECA et Jupiter MADE)
- Consignation premier tronçon aval de disjoncteur départ HTA de poste source
- Séparations de réseaux BT et/ou HTA, etc.
- Régime de réquisition, essais BT, HTA
- Moyens de réalimentation (liaison BT, groupes électrogènes, etc.)
- Etc., travaux pratiques modulables en fonction des attentes des employeurs et participants.



Electriciens Personnel intervenant sur ou à proximité d'ouvrages ou d'installations électriques, déjà formé et habilité.



Pré-requis : Toute personne intervenant sur ou à proximité d'un ouvrage, d'une installation, d'un équipement qu'il soit sous tension ou hors tension (doit) : être habilité, le groupe de stagiaires devra être homogène en terme d'habilitation.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.



Modalités d'évaluation : Evaluation des acquis :

Un questionnaire écrit sur le contrôle des savoirs est réalisé en fin de stage selon un référentiel contenu dans la norme NFC 18-510/UTE C 18-510-1. Un contrôle du savoir-faire est réalisé lors de mise en situation selon une grille d'évaluation contenue dans la norme NFC 18-510/UTE C 18-510-1.

Bilan de la formation :

Une séance de synthèse est organisée en fin de stage. Un avis après formation, délivré par le centre de formation, est adressé à l'employeur.

Un questionnaire d'auto-évaluation est réalisé en début et fin de formation.



Méthodes mobilisées : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte.

Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.

Les formateurs ont une approche dynamique, numérique et interactive.